



Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest : une solution pour les exploitations familiales de la CEDEAO pour faire face aux défis climatiques

Dans le contexte actuel de changement et de variabilité climatique, la mise à l'échelle des techniques de production fondées sur des pratiques agroécologiques et d'intensification agricoles durables s'impose aux pays d'Afrique de l'Ouest pour relever le défi de l'adaptation, de la résilience, de la productivité des agricultures et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle .

Dès lors que ces agricultures sont la base de l'économie des ménages les plus pauvres, vulnérables et affectés par la malnutrition, une intensification agricole durable qui augmentera la productivité et les marges nettes des exploitations familiales agricoles contribuera aux objectifs globaux de développement (ODD 1 et 2 notamment). L'intensification agroécologique constitue de ce fait, la référence à la mise en œuvre de techniques et de pratiques agricoles et d'élevage qui valorisent les mécanismes biologiques pour une production accrue, durable et saine.

Devant la nécessité de relever quatre grands défis que sont : (i) le changement et la variabilité climatiques, (ii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (iii) l'amélioration des revenus agri-sylvo-pastoraux et halieutiques, et (iv) la transformation de l'agriculture conventionnelle qui dégrade les sols, pollue l'environnement, détruit les savoir-faire traditionnels locaux et aggrave la crise climatique ; la CEDEAO a lancé, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole commune (ECOWAP), un Programme régional Agroécologie dans ses 15 états membres visant la « Promotion et diffusion de l'agroécologie et de l'agriculture écologiquement intensive pour la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest ». Pour opérationnaliser ce programme, 2 Projets sont d'ores et déjà en cours.

Projet d'Appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'Intensification Agricole Durable

Financement : Union Européenne

Montant : 8,2 millions d'Euros.

Période de mise en œuvre : 2020 - 2024

Objectif : Renforcer la résilience des populations de l'Afrique de l'Ouest en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Projet d'Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest

Financement : Agence Française de Développement

Montant : 8 millions d'Euros.

Période de mise en œuvre : 2018 - 2024

Objectif : Améliorer les performances des exploitations agricoles familiales pour la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus et une meilleure résilience aux changements climatiques tout en favorisant des processus de préservation et restauration de l'état des écosystèmes cultivés et naturels.

Objectifs

Le Programme vise à accompagner les exploitations familiales dans une transition agroécologique pour leur permettre de concilier performances économiques, sécurité alimentaire, renforcement de la résilience, préservation de l'environnement et santé des populations.

Il permettra une mobilisation régionale pour favoriser les échanges d'expériences, le renforcement des capacités humaines, techniques et institutionnelles, et l'appui au développement de systèmes agroécologiques plus résilients.

- Améliorer la bonne gouvernance des ressources naturelles
- Réduire la vulnérabilité de la région face aux risques climatiques et environnementaux
- Diffuser des pratiques d'intensification agricoles durables et d'agroécologie
- Co-construire des connaissances avec les acteurs pour assurer les conditions favorables aux investissements privés pour une agriculture écologiquement intensive et économiquement durable

Résultats attendus

Les résultats attendus du Programme sont les suivants :

- ❶ Les collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales sont accompagnés vers une intensification agroécologique
- ❷ Les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive sont promues dans les dispositifs de formation des acteurs des filières agricoles
- ❸ Les innovations technologiques pour l'intensification agricoles durables et adaptées aux modes de production des petits producteurs, sont vulgarisées auprès des acteurs des filières stratégiques prioritaires (riz, maïs, manioc, mil/sorgho)
- ❹ Les acquis et recommandations issus de la mise en œuvre de projets de terrain soutenus sont diffusés et les connaissances sont mises en débat
- ❺ Les expériences sur l'intensification agricole durable et l'agriculture écologiquement intensive en Afrique de l'Ouest sont capitalisées, intégrées et promues dans les politiques agricoles

Stratégie d'intervention

Bien que la stratégie de mise en œuvre du Programme consiste à vulgariser des innovations techniques agroécologiques, elle vise d'abord et avant tout à accompagner la transition agroécologique que les producteurs auront décidé d'engager. Cet engagement peut être le fait de leur propre initiative mais également d'initiatives portées par des structures d'appui-conseil et de recherche-développement. De ce fait, les démarches et les niveaux d'intervention seront plus complexes que ceux relatifs aux transferts de technologies ou à la vulgarisation technique.

De grands principes sous-tendent cette stratégie de mise en œuvre :

- La participation et la responsabilisation des acteurs locaux constituent une des bases des interventions du projet
- Les démarches d'appui aux producteurs et aux acteurs locaux (échelle village, commune ou filière) doivent être diversifiées et complémentaires
- L'action collective doit non seulement poursuivre les efforts de co-conception des innovations, mais aborder également les dispositifs et démarches favorisant leur adoption
- La formation et le renforcement des capacités des centre de formation, l'appui-conseil et la diffusion des innovations constituent le principal levier de l'adoption des pratiques et des innovations technologiques en matière d'agroécologie et d'intensification agricole durable
- La formation et renforcement des capacités s'appuie sur l'existence et le déploiement, au niveau régional, d'un réseau d'établissements de formation professionnelle agricole, de centres de promotion des pratiques agroécologiques déjà existantes ou à promouvoir afin de permettre à un grand nombre de femmes et de jeunes des milieux ruraux et périurbains de bénéficier des formations dans mais également de participer de manière inclusive à la co-construction des connaissances
- Les échanges d'expériences doivent produire de nouvelles connaissances et déboucher sur des enseignements plus génériques que ceux tirés de chaque initiative prise individuellement.
- La capitalisation des acquis obtenus ainsi que les leçons tirées des réussites et des échecs feront l'objet de produits divers facilitant les échanges au niveau local, national et régional. Cette capitalisation et ces échanges fourniront des éléments utiles aux décideurs pour faire évoluer les politiques publiques.

Le Programme apporte son soutien financier et méthodologique à des opérateurs de développement associés à des collectifs de producteurs qui s'engagent dans la transition agroécologique sur la base d'acquis déjà obtenus. Ces opérateurs peuvent être des ONG, des structures publiques ou privées de conseil, des chercheurs, des acteurs de l'aval, etc.



Axes d'intervention

Promotion des initiatives de recherche-action pour l'intensification agricole durable la transition agroécologique

L'objectif est d'accompagner des collectifs d'agriculteurs et des communautés rurales vers une intensification agroécologique. Cela permettra de mettre à la disposition des praticiens, des instances politiques et des institutions de coopération: des références technico-économiques, sociales et environnementales concernant les techniques agroécologiques ; et des éléments d'analyse des leviers et des freins pour leur développement, et alimentant le dialogue entre acteurs, leurs réflexions et leurs décisions.

Pour ce faire, quinze projets de terrain répartis dans cinq pays de la CEDEAO bénéficient d'une subvention pour développer des actions innovantes en faveur de la transition agroécologique. Ils s'appuient sur des partenariats tripartites entre organisations paysannes, organisations non gouvernementales locales ou internationales, institutions de recherches, collectivités locales ou territoriales, et acteurs du secteur privé.

Formation agricole et renforcement des capacités pour l'intensification agricole durable et la promotion de l'agroécologie

L'objectif est de promouvoir les connaissances sur les techniques et les bonnes pratiques d'intensification agricoles durables et d'agriculture écologiquement intensive dans les dispositifs de formation professionnelle des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques en Afrique de l'Ouest.

Les capacités des centres de formation sont renforcées ; des initiatives pilotes développées (à l'image de celles conduites au centre Songhai au Bénin et à CIDAP au Togo) sont identifiées, sélectionnées et mises en réseau pour être démultipliées dans la région.

Appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques

L'objectif est de vulgariser les innovations technologiques sur l'intensification agricole durable adaptée aux modes de production des petits producteurs filières stratégiques prioritaires.

Pour ce faire, des outils et méthodes pour l'adaptation et la diffusion de pratiques, d'agroécologie et d'agriculture durable sont mis à disposition et des dispositifs de formation et d'appuis-conseils intégrant ces pratiques sont renforcés et dynamisés.

Enfin, un soutien est apporté pour la mise en place de partenariats entre organisations paysannes, centres de recherche et centre de formation afin de renforcer les compétences et les dispositifs de vulgarisation, et promouvoir des fonds d'intensification agricole durable.

Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques

L'objectif est de mettre en place des dispositifs favorisant les échanges entre projets de terrain et à examiner les réseaux existants, les possibilités d'intégration de ces échanges dans un ou plusieurs réseaux en matière d'agroécologie.

En outre, à partir des expériences concrètes des projets de terrain, des thématiques pour lesquelles une évolution des politiques publiques est nécessaire pour accompagner la transition agroécologique (cadre réglementaire de la gestion des ressources naturelles, commercialisation, dispositifs de formation et conseil agricole, etc.) seront identifiées.

Enfin, des cadres de concertation nationaux et régionaux sur ces thématiques sont animés pour déboucher sur des plaidoyers et des recommandations pour les décideurs.



Coordination, gestion et communication

La maîtrise d'ouvrage du programme est assurée par la Commission de la CEDEAO, à travers l'ARAA (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation).

Sa mise en œuvre est pilotée par une unité de coordinateur et de gestion basée à l'ARAA à Lomé au Togo. Cette unité définit les procédures de travail pour l'ensemble des participants et organise le suivi-évaluation des projets de terrain et des cadres de concertation. Elle contribue à la capitalisation et à la visibilité du Programme, à la préparation et l'accompagnement des évaluations et audits financiers, à la gestion des activités d'appui aux contractualisations, et au suivi régulier des indicateurs

Enfin, le Comité de pilotage est l'organe de gouvernance du Programme. Présidé par le Commissaire de la Commission de la CEDEAO en charge du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, il se réunit au moins une fois par an pour examiner les rapports d'avancement, se prononcer sur les grandes orientations du programme et approuver le plan d'activités de l'année suivante.



PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES TECHNIQUES



iram



CONTACTS

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) - Lomé, TOGO
www.araa-raaf.org / araa@araa.org

Cellule de Coordination du Programme Agroécologie - Lomé, TOGO
byerima@araa.org

Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO - Abuja, NIGERIA
agric-ruraldev@ecowas.int

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement.